

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2022-006027
SOFTWARE_VERSION:	13.0.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché

Travaux

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE
Adresse postale: 5 rue Saint Pierre BP 158
Ville: YVETOT
Code NUTS: FR France
Code postal: 76190
Pays: France
Courriel: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr
Téléphone: +33 0235959600
Fax: +33 0235959205

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: ESH

I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

conception réalisation de construction d'une trentaine de logements + une maison médicale pluridisciplinaire et commerces à LILLEBONNE

Numéro de référence: 2022-DDP-02

II.1.2) **Code CPV principal**

45000000 Travaux de construction

II.1.3) **Type de marché**

Travaux

II.1.4) **Description succincte:**

La Conception-Réalisation porte sur une opération globale de construction d'une trentaine de logements + une maison médicale pluridisciplinaire et commerces à LILLEBONNE. Le présent marché est porté par LOGEAL IMMOBILIERE en tant que maître d'ouvrage sur un projet en commun avec la communauté d'agglomération Caux-Vallée de Seine.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 7 000 000.00 EUR

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) Description**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45000000 Travaux de construction

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR France

II.2.4) Description des prestations:

L'estimation du montant de l'opération globale de Conception et Réalisation des travaux par le maître d'ouvrage, et tout particulièrement le coût d'objectif à respecter, est fixé à 7 000 000 euros HT.

Dans le dossier présent, l'intérêt de passer un marché de conception réalisation repose sur la nécessité pour LOGEAL Immobilière d'assurer la rentabilité économique, technique, opérationnelle et juridique du projet en respectant l'enveloppe budgétaire fixée ci-dessus. En complément de l'efficacité des relations contractuelles et de la technicité du candidat souhaitées par le maître d'ouvrage, ce marché trouve notamment sa justification dans le pré-programme général (étude de faisabilité) la recherche des objectifs suivants :

- L'amélioration de l'efficacité et la recherche de la performance énergétique (avec respect de la RE 2020)
- L'efficacité et la technicité dans les missions d'ordonnancement, d'organisation, de pilotage et de coordination de chantier
- La recherche d'engagements contractuels performants au regard des objectifs du pré-programme général (étude de faisabilité et son annexe jointes au dossier d'appel public à candidature) et la recherche de solutions innovantes pour l'exécution du présent marché
- La recherche de la performance environnementale type HQE / E3C1 et une inscription de performance dans l'environnement urbain

La 1ère phase de la procédure portera sur l'appel à candidature. Au terme de la date limite de remise des candidatures, le pouvoir adjudicateur procèdera à une analyse des dossiers pour sélectionner 3 candidats (sous réserve d'un nombre de candidats suffisants) qui seront admis et invités à participer aux auditions de la seconde phase visant à la remise d'une offre définitive. Les critères objectifs de limitation du nombre de candidats et les modalités de sélection des 3 candidatures (à l'issue de la 1ère phase) sont indiqués à l'article 3.3 du présent Règlement.

Seuls les candidats classés aux 3 premières places à l'issue de la phase 1 seront admis à participer aux phases du dialogue compétitif en présence de la commission technique de LOGEAL IMMOBILIERE, puis invités à remettre une offre définitive à l'issue de la 2nde phase de la procédure. Le pouvoir adjudicateur (sa commission technique du présent projet) se réserve le droit de réaliser une ou plusieurs phases successives que nécessaire de dialogue pour adapter les offres remises.

Le dialogue compétitif consistera à affiner, approfondir et étudier le dossier technique (CCTP, DPGF, plans et éventuelles annexes techniques...etc) et évoquer toutes les options et variantes de performance économique, technique et opérationnelle tout en respectant le coût d'objectif de l'opération.

Au terme des phases de dialogue, les candidats remettront un avant projet sommaire (APS) et les documents prévus à l'article 4.2 du présent règlement, ce qui clôturera la 2ème phase portant sur la remise des offres définitives.

L'analyse de ces 3 offres définitives d'APS permettra de désigner un attributaire sur la base des critères de pondération indiqués à l'article 4.3 du règlement d'appel à candidature

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: 7 000 000.00 EUR

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 30

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé: 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

De l'adéquation et la qualité des références architecturales présentées par examen des 3 références minimum de l'architecte sur des marchés d'importance équivalente, et notamment de marchés globaux / conception réalisation de programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire: pondération à 40 %

De l'adéquation et des qualifications, des capacités, de l'ingénierie et références techniques de l'équipe technique co-traitante de Conception dans la réhabilitation d'ouvrages similaires (programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire) par examen des références en ingénierie structure, ingénierie paysagère-VRD, ingénierie des fluides/thermique (avec des références en optimisation et performance énergétique), économie de la construction-réhabilitation, ingénierie acoustique, et enfin en utilisation du progiciel FinalCad sur des marchés globaux / conception réalisation: pondération à 20 %

De l'adéquation et des capacités techniques et références de l'équipe de l'entreprise générale de travaux, et des moyens matériels réalisant la réhabilitation du projet avec des ouvrages d'importance équivalente, et notamment de marchés globaux / conception réalisation de programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire : pondération à 30 %

De l'adéquation et des capacités financières du candidat / du groupement dans son ensemble, appréciées au regard des chiffres d'affaires globaux annoncés d'une part des sociétés, ET de leur adéquation avec l'importance et la complexité de la présente opération en justifiant de références de montants de marchés en conception-réalisation, marchés globaux de programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire : pondération de 10 %

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Chaque concurrent dont le dossier aura été jugé et retenu à l'issue de la 1ère phase, recevra une indemnité fixée à 12 000,00 € HT après remise de l'APS en bonne et due forme.

L'entité attributaire recevra cette indemnité à titre d'avance, qui sera alors à déduire sur le montant de la part du contrat affectée à la conception.

(cf également article 1.3 du règlement appel public à candidature)

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

Le présent marché s'adresse à des candidats se présentant obligatoirement en entreprise générale + un architecte DPLG, un bureau d'étude paysagère, un ou des bureaux d'études spécialisés en ingénieries de VRD/fluide (avec des références en optimisation énergétique), thermique et structure, un économiste de la construction, l'utilisation du progiciel FinalCad, et enfin un acousticien. A ce titre, le groupement devra justifier, dans le dossier qu'il remettra pour sa candidature, les compétences correspondantes aux entités composant le groupement lesquelles sont mentionnées dans la phrase précédente du présent article 2.

Le mandataire du groupement est nécessairement l'entreprise générale de travaux dans la mesure où il est solidaire des autres membres du groupement. L'offre devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de leur dépôt le cas échéant. Dès lors, elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. La forme juridique du groupement sera celle du groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le Pouvoir Adjudicateur ne permet pas aux candidats, de présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant en qualité de membres (mandataire ou cotraitants) de plusieurs groupements. La clause d'exclusivité s'applique à tous les membres du groupement.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Voir articles 3.2 et 3.3 du règlement d'appel public à candidature

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Voir articles 3.2 et 3.3 du règlement d'appel public à candidature

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Dialogue compétitif

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 15/02/2022

Heure locale: 17:30

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

français

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) **Informations complémentaires:**

Le délai global d'exécution du marché de conception-réalisation démarrera à compter de la notification d'attribution. Ainsi, Le démarrage prévisionnel (notification d'attribution) de la phase conception est prévu pour m-juin 2022 et la livraison des travaux est prévue pour fin juin 2024.

Voir article 6 du règlement d'appel public à candidature en ce qui concerne la sélection des candidatures, l'avis et le rôle du jury

Pondération, examen et critères de sélection des candidatures à l'issue de la 1ère phase :

- De l'adéquation et la qualité des références architecturales présentées par examen des 3 références minimum de l'architecte sur des marchés d'importance équivalente, et notamment de marchés globaux / conception réalisation de programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire: pondération à 40 %

- De l'adéquation et des qualifications, des capacités, de l'ingénierie et références techniques de l'équipe technique co-traitante de Conception dans la réhabilitation d'ouvrages similaires (programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire) par examen des références en ingénierie structure, ingénierie paysagère-VRD, ingénierie des fluides/thermique (avec des références en optimisation et performance énergétique), économie de la construction-réhabilitation, ingénierie acoustique, et enfin en utilisation du progiciel FinalCad sur des marchés globaux / conception réalisation: pondération à 20 %

- De l'adéquation et des capacités techniques et références de l'équipe de l'entreprise générale de travaux, et des moyens matériels réalisant la réhabilitation du projet avec des ouvrages d'importance équivalente, et notamment de marchés globaux / conception réalisation de programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire : pondération à 30 %

- De l'adéquation et des capacités financières du candidat / du groupement dans son ensemble, appréciées au regard des chiffres d'affaires globaux annoncés d'une part des sociétés, ET de leur adéquation avec l'importance et la complexité de la présente opération en justifiant de références de montants de marchés en conception-réalisation, marchés globaux de programmes mixtes commerces, logements, ERP maison médicale pluridisciplinaire : pondération de 10 %

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 Avenue du Peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59000

Pays: France

Téléphone: +33 0320783333

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

- Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Greffe du Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 avenue du peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59034

Pays: France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**
13/01/2022